

Comité Régional Bio Occitanie – CoBIO

Vendredi 6 avril 2018
Carcassonne



Déroulé

15h : Introduction par Pascal Augier, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie et Vincent Labarthe, Vice-président de la Région Occitanie en charge de l'Agriculture et de l'enseignement agricole.

15h10 : Présentation d'Interbio Occitanie, la nouvelle association régionale à caractère interprofessionnel, des chiffres clés et des enjeux des filières Bio régionales par les professionnels.

15h50 : Présentation de l'accompagnement de la filière bio par l'État et la Région

16h10 : Temps d'échanges

16h30 : Témoignages sur des projets de filière structurants

Filière Fruits et Légumes : perspectives de marché et projets structurants en région

Filière Grandes cultures: L'économie circulaire des filières Bio

17h20 : Discours de clôture

**Direction Régionale de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt Occitanie**

Directeur

PASCAL AUGIER

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Vice-président en charge de l'Agriculture et de
l'enseignement agricole

VINCENT LABARTHE

**Claude GIBERT, Vice-président / secrétaire,
INTERBIO Occitanie**

LA BIO EN OCCITANIE, CHIFFRES CLÉS

Quelques éléments de contexte :

Le marché des produits bio et la consommation en France explosent

Source Agence Bio/ANDI et Baromètre Agence BIO/CSA 2018

Un marché français de 8 milliards d'euros en 2017

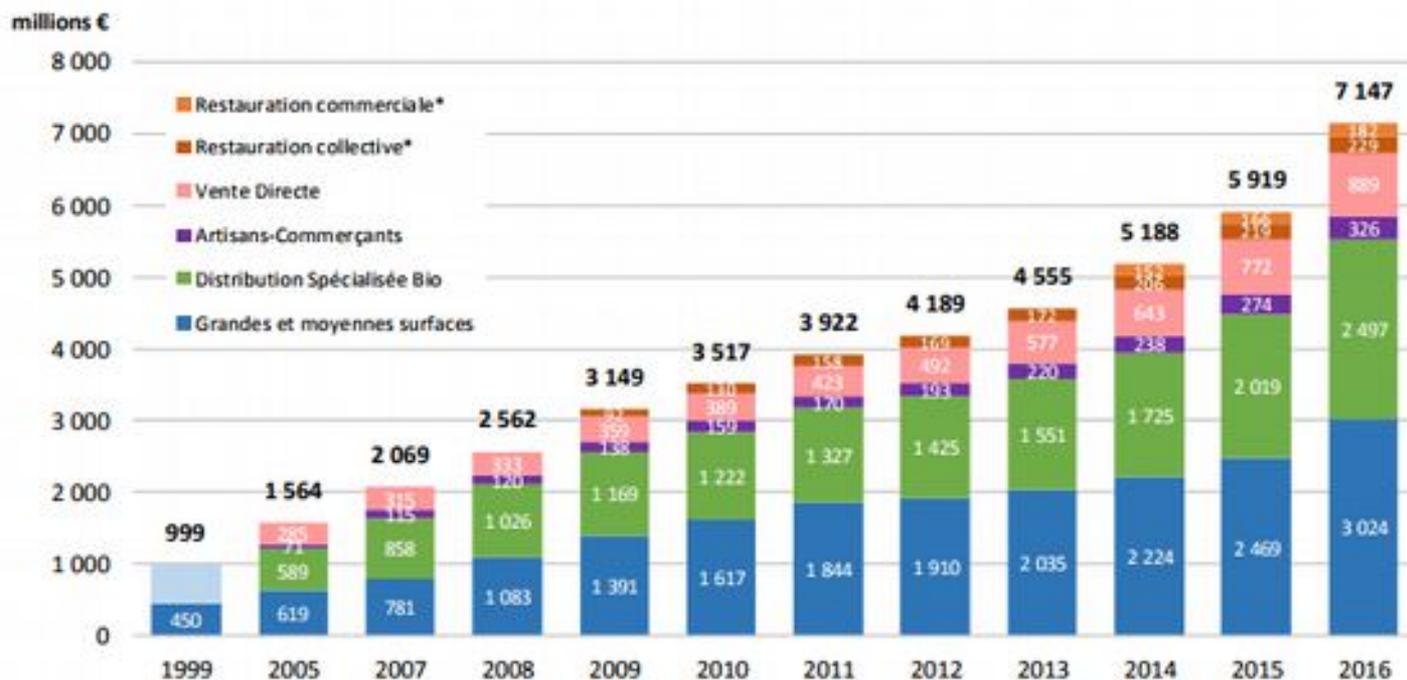
En 2017 : + 16 % vs 2016

GMS : + 20% dont commerce de proximité (+23 %) et e-commerce des grandes enseignes (+33 %)

Magasin spécialisés : + 15 % grâce à l'ouverture de nouveaux magasins (+ 7,5 %)

RHD : + 6,8 % et Vente directe : forte progression

Évolution du chiffre d'affaires bio par circuit de distribution de 1999 à 2016



*évaluée par enquête auprès des fournisseurs et des acheteurs depuis 2014 - (achats HT)

Source : Agence BIO/AND-i 2017

La consommation de produits bio progresse fortement



Les Français veulent encore plus de bio partout

65%



46%

des Français veulent plus de bio
chez les artisans/
commerçants

56%



50%



DES ATTENTES AUSSI HORS DOMICILE !

90%

des parents intéressés par
une offre bio en RESTAURATION
SCOLAIRE



83%

RESTAURANTS



81%

LIEUX DE TRAVAIL



80%

HÔPITAUX



* Au près des actifs

77%

MAISONS
DE RETRAITE



73%

CENTRES
DE VACANCES



70%

RESTAURATION
RAPIDE



56%

DISTRIBUTION
AUTOMATIQUE



Interbio Occitanie

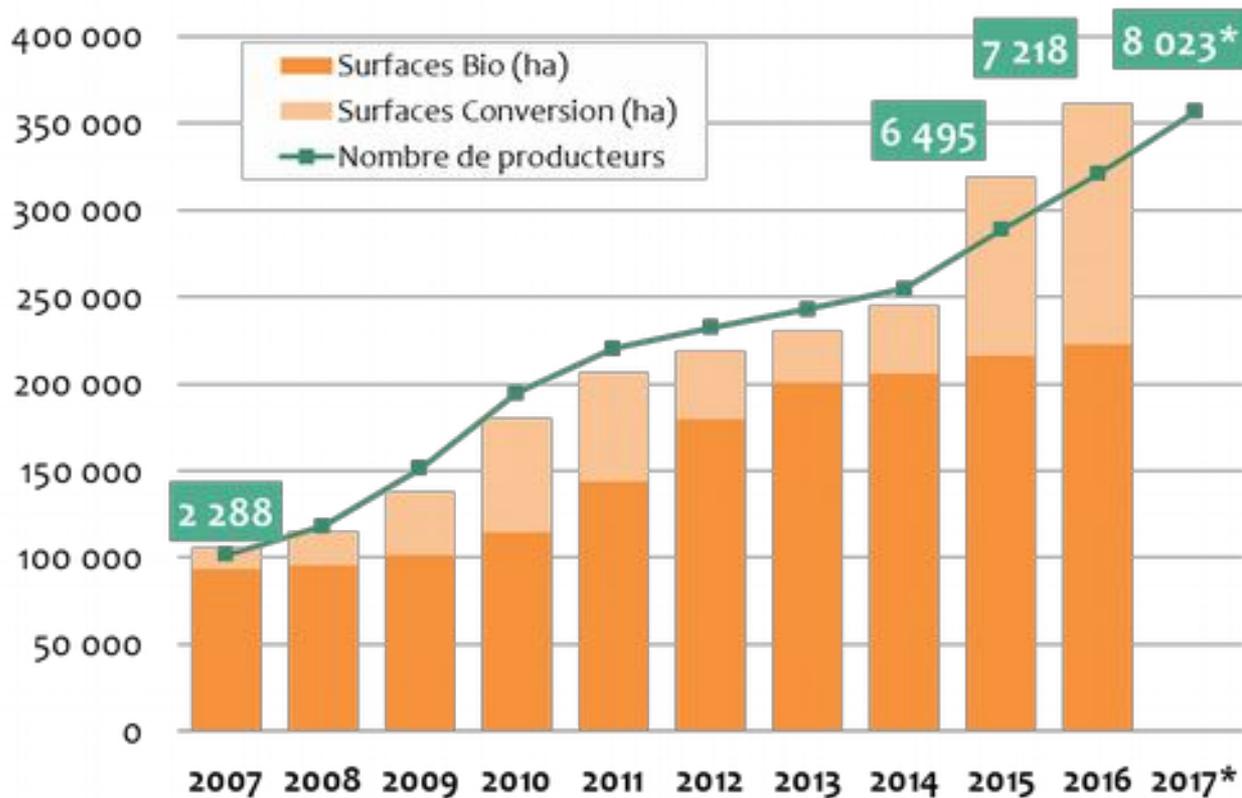
L'Observatoire régional de l'Agriculture bio en Occitanie

DYNAMIQUES D'EVOLUTION DES FILIÈRES BIO RÉGIONALES



Evolution de la production bio en Occitanie sur les 10 dernières années

Evolution des surfaces et du nombre de producteurs bio en Occitanie sur les dix dernières années



Sources :

•2005 à 2016 : Chiffres Agence Bio / Oc, SAA 2016

•*2017 : Estimations Observatoire à partir des notifications

Chiffres-clés 2016

7218 exploitations

+11,1% / 2015

9,2%

des exploitations de la région

361 718 ha

en bio + conversion

+16,3% / 2015

11,5%

de la SAU régionale en bio

Dynamiques récentes des filières bio en Occitanie

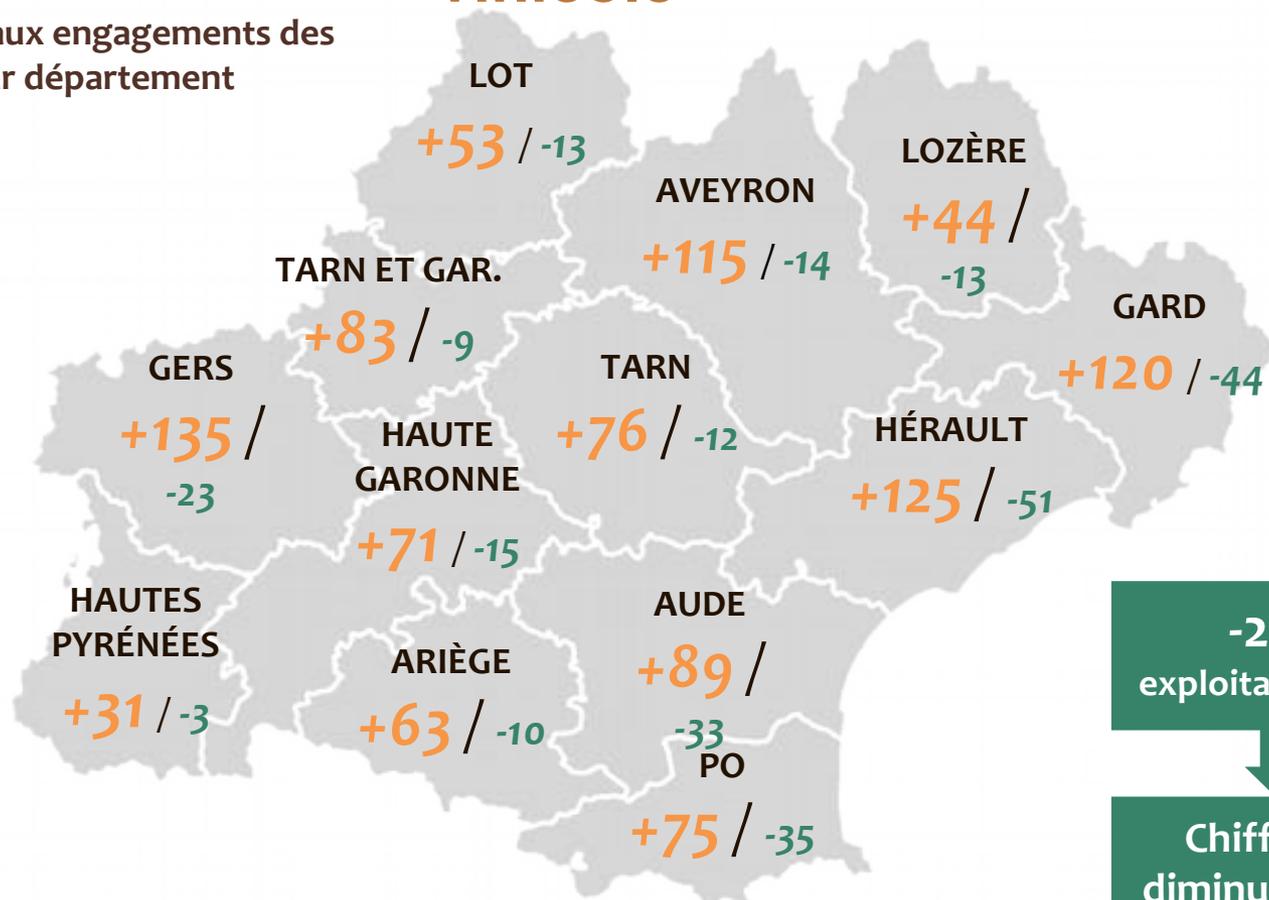
2017 - Regain de croissance, notamment pour la filière vitivinicole

Répartition des nouveaux engagements des producteurs en 2017 par département

+ 1080
nouveaux
producteurs
notifiés en
Occitanie

↓

+ 5401
en France



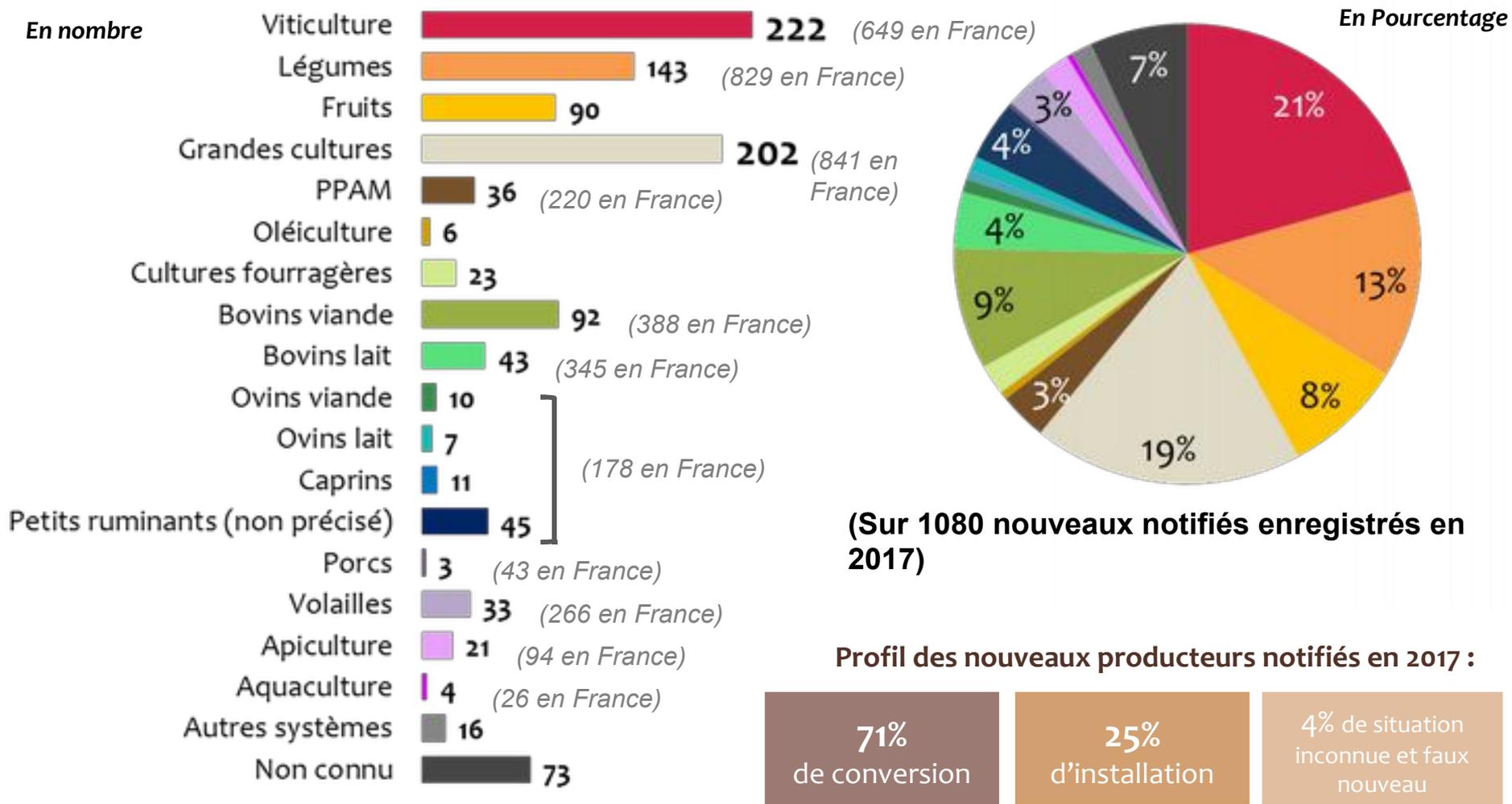
-275
exploitations bio

↓

Chiffre en
diminution par
rapport à 2016 et
2015

Dynamiques récentes des filières bio en Occitanie

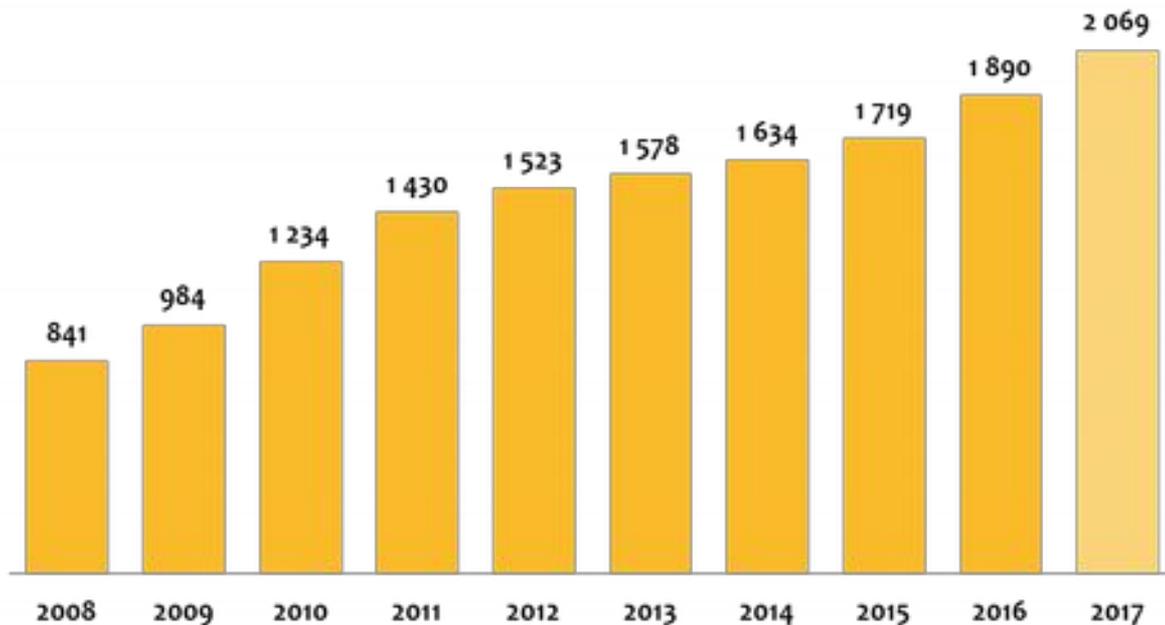
2017 Répartition des productions principales des nouveaux producteurs notifiés en 2017 en Occitanie



Dynamiques récentes des filières bio en Occitanie

2017 – Un nombre d'opérateurs avals en progression

Evolution du nombre d'opérateurs aval bio en Occitanie entre 2008 et 2017



Chiffres-clés des dynamiques 2017 en Occitanie

2069
Entreprises notifiées

+256
nouvelles entreprises

12,5 %
des nouvelles entreprises bio
françaises

- 77 arrêts
d'entreprises

Sources :

•2005 à 2016 : Chiffres Agence Bio / Oc, SAA 2016

•*2017 : Estimations Observatoire à partir des notifications

Perspectives d'évolution des filières bio en Occitanie

Début 2018 - maintien d'un rythme de croissance soutenu

+182

Nouveaux producteurs
notifiés

→ En 2018, il semble que les tendances soient au **maintien d'un rythme soutenu** en ce qui concerne les engagements en bio

+119

Nouveaux opérateurs
aval notifiés

→ **Echos des filières...**

Source : Estimations Observatoire
à partir des notifications au 2 mars 2018

GRANDES CULTURES

- Des conversions qui semblent repartir à la hausse d'après les échos des départements
- Tendance à suivre de près en 2018...

VITICULTURE

- Toujours des besoins du marché non couverts
- Des conversions prévues en nombre via le travail interne de prospection des négociants et les coopératives viticoles
- Tendance à suivre de près en 2018...

ET TOUJOURS UN MAINTIEN DE LA CROISSANCE DANS TOUTES LES AUTRES FILIÈRES : FRUITS ET LÉGUMES, VIANDE, LAIT, PPAM, OLÉICULTURE...

Interbio Occitanie

Retrouvez tous les chiffres de la bio d'Occitanie via le lien
suivant :
<http://www.sud-et-bio.com/l-observatoire-de-la-bio/publications>



Mathieu MAURY, Premier Vice-Président, représentant de
BIO OCCITANIE

INTERBIO OCCITANIE

**Nouvelle association Bio régionale à caractère
interprofessionnel**

En 2018



et



deviennent

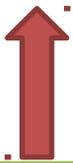
InterbiOccitanie

┌ L'association ┐
interprofessionnelle
└ Bio d'Occitanie ┘

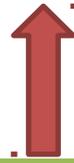
InterbiOccitanie

Depuis le 21 novembre 2017

**Interbio Occitanie : Association interprofessionnelle Bio régionale
composée de 5 réseaux adhérents**



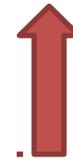
BIO Occitanie



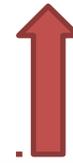
**CRA
Occitanie**



**Coop de
France
Occitanie**



SudVinBio



**OCEBIO
Occitanie
Entreprises
Bio**

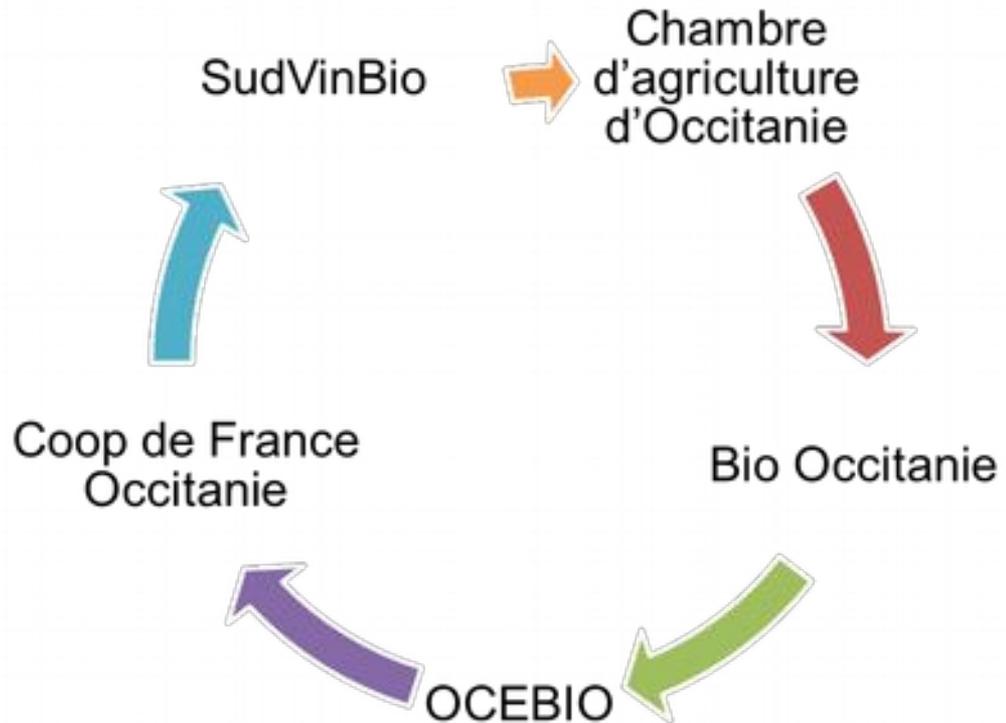


Règles de l'association

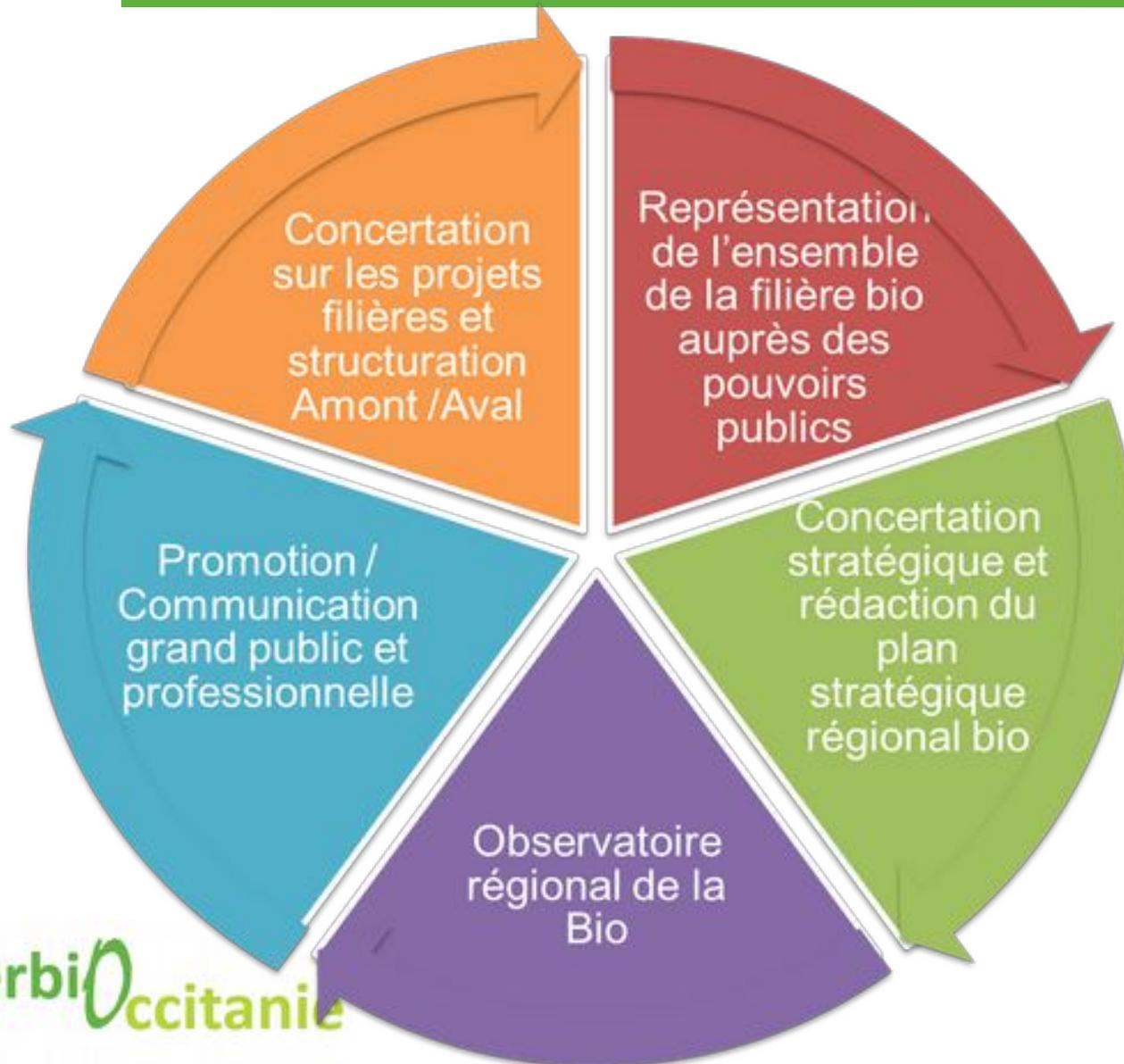
- Recherche du consensus
- Présidence pour une durée d'un an

Composition du bureau 2018 :

- Président : Henri Bonnaud – CRAO
- 1er Vice-président :
Mathieu Maury – Bio Occitanie
- Vice-président/trésorier : Emmanuel Eichner - OCEBIO
- Vice-président /secrétaire : Claude Gibert – Coop de France
- Vice-président : Patrick Guiraud – SudVinBio



Missions d'Interbio Occitanie



⇒ 6 ETP , dont 1 ETP externalisé (7 chargés de mission filière)

⇒ 2 antennes :
Toulouse et Montpellier

COBIO : Comité Bio Occitanie

présidé par DRAAF et Région

Lieu d'échanges, d'information et de concertation entre les acteurs de la filière bio



Interbio Occitanie - Association interprofessionnelle Bio Occitanie

Validation du plan régional stratégique pour le développement de l'AB en Occitanie

CORAB (CRAO)

lieu d'expression et synthèse des besoins de l'amont des filières bio

Commissions Filière (et Comités stratégiques)

Réunion des professionnels, des opérateurs économiques Amont et Aval + partenaires

- pour partager l'information sur les filières, le marché
- définir les enjeux stratégiques, les besoins d'accompagnement de chaque filière
- échanger et construire des actions de structuration de filière de développement du marché

(2/an) Coordo : Interbio Occitanie

Comités techniques

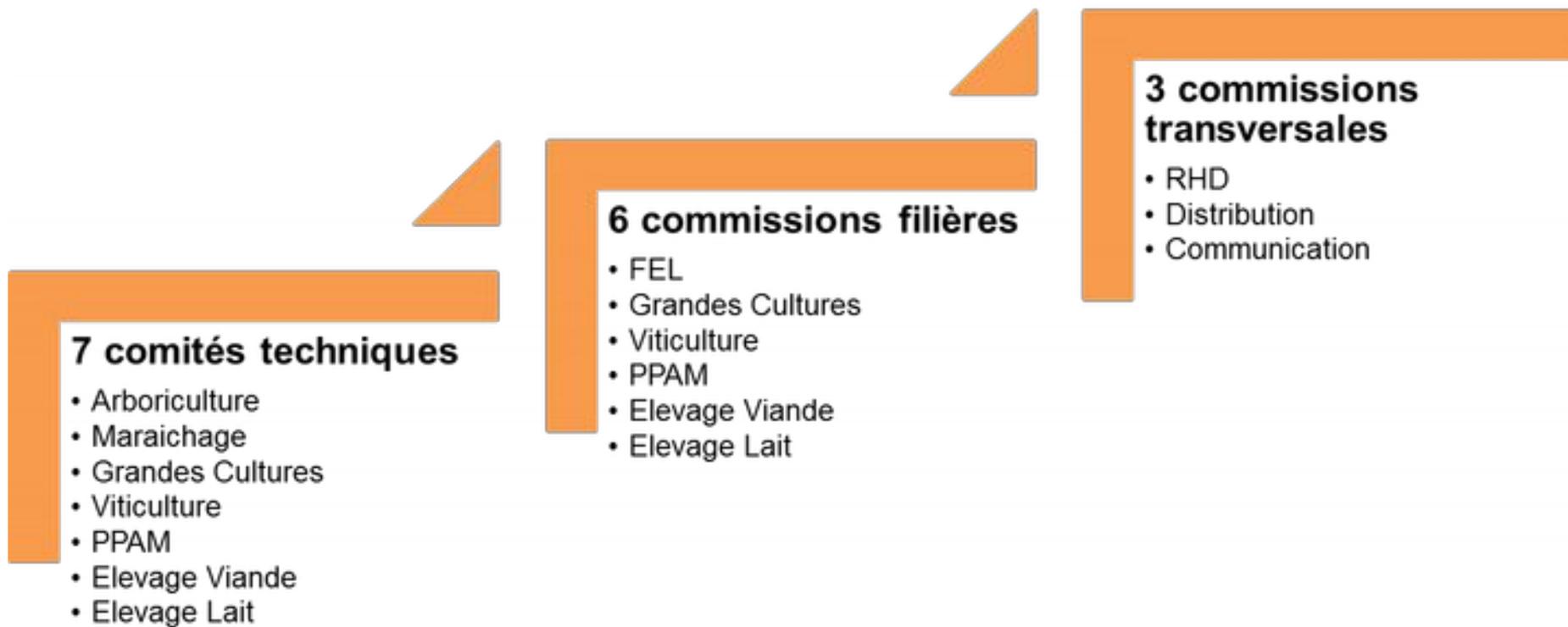
Réunion des techniciens, des animateurs et des professionnels de l'amont et de l'expérimentation

Coordination de l'ensemble des réseaux sur les sujets d'accompagnement de la production bio

- références techniques et technico-économiques,
- diffusion des connaissances,
- expérimentations,
- formation, accompagnement technique,
- accompagnement des conversions,

(2/an) Coordo : CRAO

Toutes les filières et marchés représentés au sein des commissions filières, transversales et comités techniques



Commissions ouvertes à l'ensemble des partenaires régionaux concernés par ces thématiques : agriculteurs, opérateurs de la filière bio, instituts techniques, centres de recherche, interprofessions régionales, ...

Interbio Occitanie

Plan stratégique Bio régional 2018

Analyse des filières bio régionales, de leurs perspectives et enjeux pour 2018/2019

Mars 2018



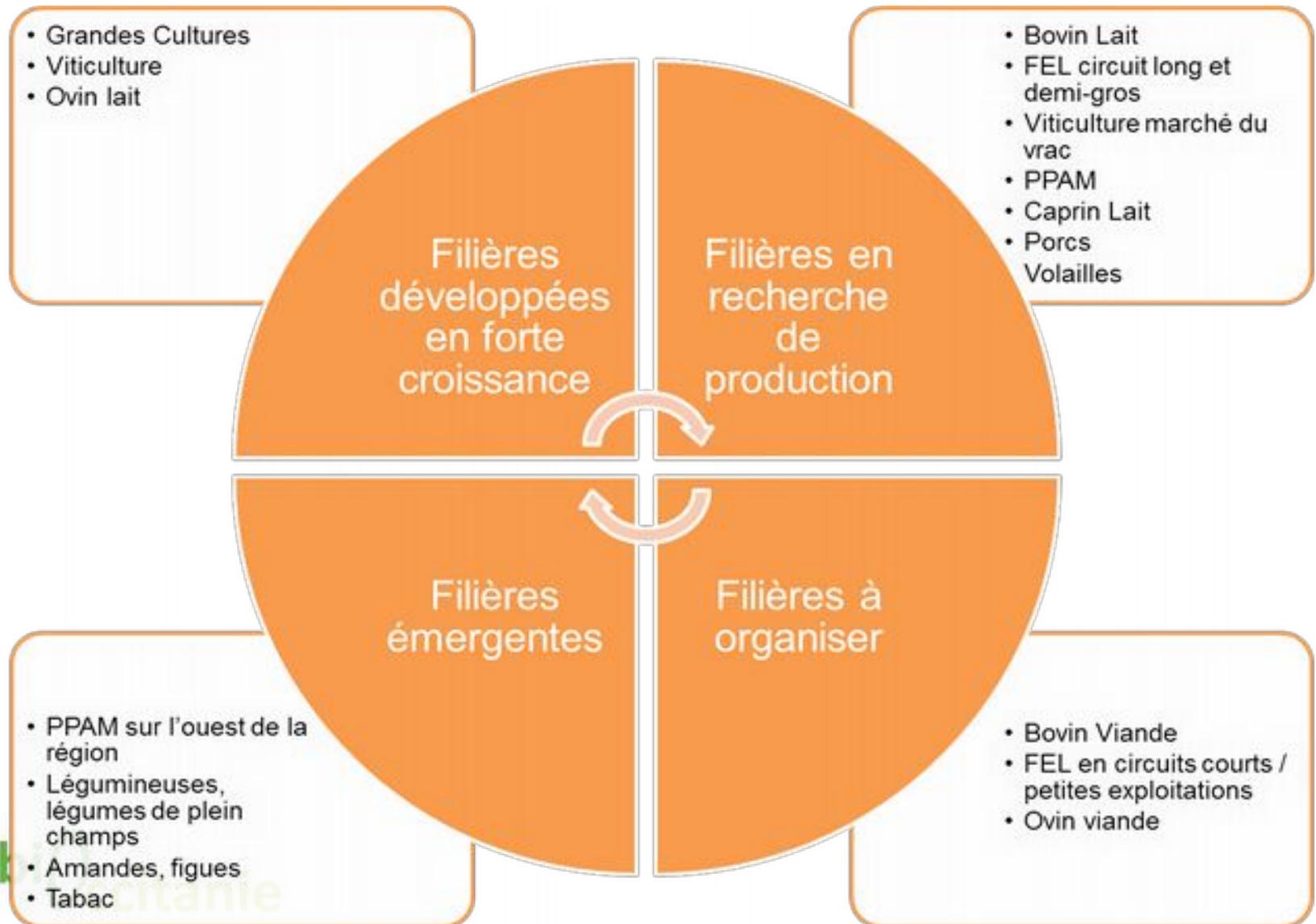
Mise en place d'un schéma de concertation à l'échelle de l'Occitanie :

- Réunion de 6 Commissions Stratégiques filière, de 7 Comités Techniques et 3 commissions transversales en novembre et décembre 2017
- Validation professionnelle lors de la réunion du conseil d'administration d'INTERBIO Occitanie du 07/03/2018

=> Analyse par filière des enjeux 2017

=> Proposition d'actions prioritaires 2018

Des filières avec des enjeux différents



Filières développées en forte croissance

Filières bien développées et structurées qui connaissent une forte croissance (en 2015–2017)

⇒ **Enjeu principal = Accompagner la croissance en maintenant les équilibres offre /demande, et adapter les productions pour une meilleure valorisation en créant de nouvelles filières innovantes**

⇒ **Filières concernées : Grandes Cultures – Viticulture – Ovin lait**

Besoins :

- Améliorer la concertation et la communication au sein de la filière. L'objectif est de maintenir l'équilibre entre offre et demande et d'adapter la production régionale aux attentes du marché.
- Organiser les productions en structurant les filières, en favorisant la contractualisation et en créant de nouvelles filières rémunératrices.
- Accompagner techniquement les producteurs en Bio et ceux en conversion.
- Améliorer la qualité de la production
- Améliorer la compétitivité des producteurs déjà en bio (diminution des charges, amélioration de l'autonomie et des résultats, ...)

Filières en recherche de production

Filières où le marché et les opérateurs de l'aval sont en forte demande et où l'offre est insuffisante pour répondre à toutes les attentes.

⇒ **Enjeu principal : développer la production régionale, trouver des agriculteurs, développer les surfaces pour répondre aux besoins de l'aval et organiser l'offre**

⇒ **Filières concernées : Bovin Lait – FEL circuit long et demi-gros – Viticulture marché du vrac – PPAM – Caprin Lait – Porcs – Volailles de chair et pondeuses.**

Besoins :

- Recruter de nouveaux producteurs : sensibilisation, information, journées d'échanges amont/aval ...
- Accompagner les nouveaux producteurs : Accompagnement technique, Pass Expertise Bio, formations, ...
- Acquisition et diffusion de références techniques (qualité, coût de production, ...)
- Structurer et organiser l'offre en fonction des demandes de l'aval.

Filières à organiser

Filières pour lesquelles la production se développe trop vite ou alors de manière inadaptée aux attentes des marchés.

⇒ **Enjeu principal : rechercher de nouveaux marchés, de nouveaux débouchés, organiser l'offre et adapter la production aux besoins du marché.**

⇒ **Filières concernées : Bovin Viande – FEL en circuits courts / petites exploitations – Ovin viande**

Besoins :

- Organiser l'offre / Structurer les filières.
- Adapter la production aux besoins du marchés en terme de qualité et type de produit. Ex. conformation des animaux finis, voie mâle, etc.
- Rechercher de nouveaux débouchés, de nouveaux marchés.
- Consolider l'approche des coûts de production, la valorisation des produits en lien avec les opérateurs de l'aval, recherche de contractualisation.

Filières émergentes

Filières récentes qui connaissent une croissance importante pour lesquelles les bases techniques ne sont pas acquises et les filières émergentes.

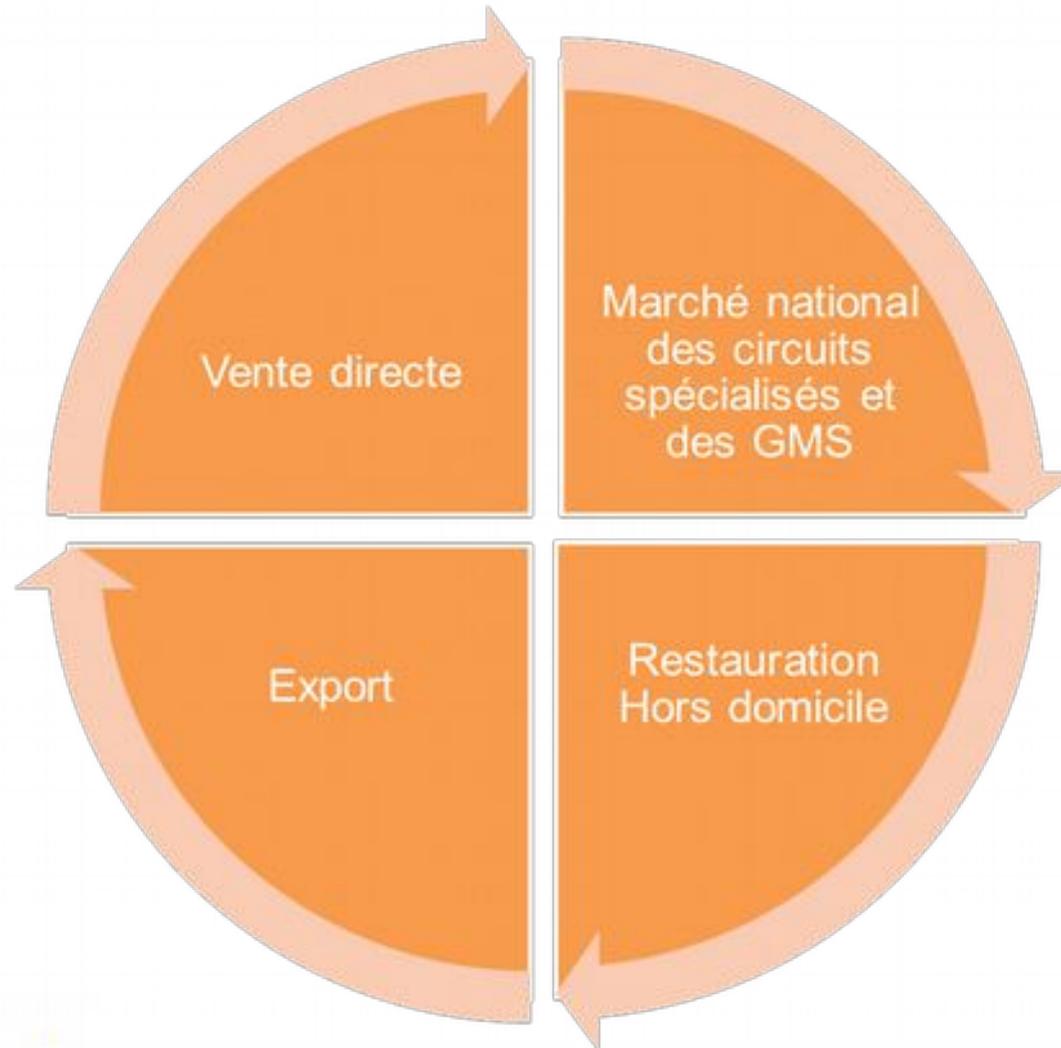
⇒ **Enjeu principal : Apporter les connaissances techniques et développer la structuration des filière en lien avec le marché.**

⇒ **Filières concernées : PPAM sur l'ouest de la région – Tabac, légumineuses, légumes de plein champs - Amandes, figues**

Besoins :

- Etablir les références technico-économiques adaptées.
- Accompagner techniquement les producteurs
- Organiser l'offre et favoriser les collaborations avec l'aval de la filière pour tendre vers de la contractualisation

Des marchés avec des enjeux différents



Marché national des circuits spécialisés et de la GMS

Circuits spécialisés : Marché historique des produits Bio en croissance, notamment grâce aux nouvelles ouvertures de magasins. Une croissance du CA en 2017 de 15 %.

Positionnement fort de la GMS sur la bio : l'élargissement de la gamme dans les rayons et dans les « drive ». La croissance atteint 20,5 % en 2017, tirée par le commerce de proximité (+23 %) et le e-commerce des grandes enseignes (+33 %).

Le secteur devient plus concurrentiel aussi bien en terme de parts de marché que d'approvisionnement en matières premières et en référencement de produits.

Besoins :

- Mieux connaître la distribution bio régionale : indicateurs de suivi, rencontre et enquêtes, amélioration de la communication.
- Faire connaître l'offre régionale bio aux magasins bio spécialisés présents en région : rencontre, diffusion du guide des opérateurs bio, etc.
- Mettre en place des actions adaptées aux besoins par cible (GMS et circuits spécialisés) dans le cadre de la réflexion régionale
- Aider les entreprises à accéder aux marchés : formation, information, salons, accompagnement collectif ou individuel, etc.

Restauration Hors domicile

Marché estimé au plan national à 411 millions d'euros dont 229 millions d'euros HT en restauration collective en 2016, soit une progression de 6,8 % en un an (+18 % en restoco).

Attente forte des consommateurs en particulier pour la restauration scolaire, et des pouvoirs publics, notamment en Occitanie : Déploiement d'une nouvelle politique d'approvisionnements de proximité / qualité pour les lycées, projet de loi national.

Les démarches RHD= socle et levier de Projets Alimentaires de Territoire plus globaux.

Besoins :

- Professionnalisation de l'offre et structuration des filières : Accompagner les producteurs vers le ½ gros et les démarches collectives
- Développer le marché et le pérenniser : Sensibiliser les acteurs de la RHD, Accompagner les établissements et les collectivités
- Promouvoir l'offre régionale vers les clients : show-room, rencontres speed-dating, outils de communication, ...
- Valoriser les démarches de ces établissements auprès des convives : animations pédagogiques, labels comme EBE/TBE
- Mieux connaître les données et l'évolution de la filière RHD bio : indicateurs de suivi, mise en place d'un observatoire régional

Marché encore limité qui se développe plus ou moins selon les catégories de produit. Le marché national, en forte demande, reste la priorité.

L'exportation est une opportunité pour les entreprises françaises qui souhaitent diversifier leurs débouchés.

Besoins :

- Accompagner les entreprises régionales bio qui souhaitent accéder aux marchés export selon leur profil (primo-exposant ou confirmé) et par catégorie de produit (vrac, frais ou sec transformé) via un accompagnement individuel ou collectif
- Fournir l'information aux entreprises sur les marchés export selon les pays cibles par type de marché (GMS ou circuits spécialisés, via des grossistes ou non) et les attentes produits (type de produit, qualité, réglementation, comportement d'achat des consommateurs sur le bio)
- Organiser/faire connaître les opérations B to B adaptées aux besoins des entreprises

Vente directe

En Occitanie, la vente directe est particulièrement développée et représente 24 % en valeur des achats bio en 2016 contre 13 % au niveau national.

Le contexte est variable en fonction des productions et des départements :

- Vin : ce circuit de vente est bien développé. Il ne connaît pas de difficulté particulière.
- Maraîchage et viande : l'offre est très développée et les producteurs peuvent être confrontés à une saturation sur les marchés de plein vent. Ces projets d'installation, très attractifs, sont très difficiles à mener et les risques d'échec importants.
- Grandes cultures : l'offre en vente directe est moins développée mais il existe une tendance à la relocalisation territoriale de la transformation des céréales et légumes secs (production de graines, farines, flocons, semoules, pains, pâtes, biscuits à la ferme, ...)
- Produits laitiers : le marché est bien développé pour les produits transformés (yaourts, fromages, ...)
- Il existe une forte demande non satisfaite pour les œufs, volaille et viande de porc bio.

Besoins :

- Maintenir la rentabilité économique de certaines exploitations en vente directe.
- Mettre en place une stratégie collective pour des démarches individuelles qui souhaitent se démarquer.
- Développer des outils (guide, site web et PLV) et des événementiels (foires bio, marchés bio, ...) permettant de promouvoir la vente directe bio auprès des citoyens d'Occitanie.

Les grands projets structurants pour répondre à ces besoins en 2018

Suite à la création d'Interbio Occitanie, les professionnels de la filière vont déterminer ensemble les grands axes directeurs de la nouvelle association et de ses partenaires.



DRAAF et Région

Guillaume RANDRIAMAMPITA, chef du service
Régional Agriculture et Agroalimentaire

Emmanuelle LAGANIER, directrice de
l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et la Forêt

**L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIERE
BIO PAR L'ÉTAT ET LA RÉGION**

DRAAF

Guillaume RANDRIAMAMPITA, chef du service
Régional Agriculture et Agroalimentaire

**Les ETATS GENERAUX de
l'ALIMENTATION**



■ ÉTATS
GÉNÉRAUX
ALIMEN
TATION

Le MAA a présenté le 31 janvier 2018 le projet de loi issu des États généraux de l'alimentation (20 juillet -21 décembre 2017).

La politique alimentaire du Gouvernement est structurée autour de trois axes stratégiques :

- * assurer la **souveraineté alimentaire** de la France ;
- * promouvoir des **choix alimentaires favorables pour la santé** et respectueux de **l'environnement** ;
- * **réduire les inégalités** d'accès à une alimentation durable et de qualité.

RELANCER
LA CRÉATION
DE VALEUR
ET EN ASSURER
L'ÉQUITABLE
RÉPARTITION

PERMETTRE AUX
AGRICULTEURS DE
VIVRE DIGNEMENT
DE LEUR TRAVAIL
PAR LE PAIEMENT
DE PRIX JUSTES

PROMOUVOIR
LES CHOIX DE
CONSOMMATION
PRIVILÉGIANT
UNE ALIMENTATION
SAINE, SÛRE
ET DURABLE

ACCOMPAGNER LA
TRANSFORMATION
DES MODÈLES DE
PRODUCTION POUR
MIEUX RÉPONDRE
AUX ATTENTES DES
CONSOMMATEURS

« Permettre, filière par filière, d'avoir une stratégie à l'export, en transformation, en montée de qualité, en **passage vers le bio**, vers le circuit court (...)

On doit aussi investir pour répondre à l'objectif de **50 % de produits bio, locaux ou écologiques dans la restauration collective**, ce qui suppose évidemment d'agir sur l'agriculture, sur les filières de transformation, sur les plateformes de logistique et de stockage, y compris quand des agriculteurs eux-mêmes ont décidé d'aller sur l'aval. »

Discours E. Macron devant les J.A. le 23 février 2018

Le bio dans les plans filières nationales

* Demande aux interprofessions d'élaborer des plans de développement et de transformation des filières agricoles et agroalimentaires. Préciser leur **cap stratégique** et leur engagement vers la qualité dont l'AB pour créer de la valeur ajoutée.

35 plans de filières nationales remis en janvier 2018

* Inciter la filière AB à **renforcer sa connaissance de la chaîne de valeur** (prix, coûts de production, marchés).
=> liens ONAB et Observatoire des prix et des marges (FAM), au niveau régional à développer avec ORAB et autres acteurs de la filière.

Le bio dans les plans filières nationaux

Viande bovine : X 2 en volume (en 5 ans)

Porc : X 10 en volume

Lait : X 2 en volume (en 5 ans)

Grandes cultures : doublement des surfaces sur la période 2015-2020

F&L : objectif de 25 % de la production (en valeur) soit produite en AB ou sous SIQO (pas de distinction)

Viticulture : promouvoir la certification (HVE, AB)

PPAM : 10 000 ha en 5 ans

Région

Emmanuelle LAGANIER, directrice de
l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et la Forêt

**PLAN BI'O – Produire, Consommer
et Vivre Bio en Occitanie**

ALIMENTATION GRANDE CAUSE REGIONALE 2018

COBIO



L'ALIMENTATION
GRANDE CAUSE
REGIONALE 2018



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

6 avril 2018



9 avril 2018

CONTEXTE



**L'ALIMENTATION
GRANDE CAUSE
RÉGIONALE 2018**



L'alimentation, Grande Cause Régionale 2018

- Sujet de préoccupation sociale majeure : nécessité de transparence, de valorisation, d'explication...
- Ferment de l'identité régionale : culture gastronomique et culture agricole des habitants de la Région – Produit en Occitanie
- Vecteur de développement économique : enjeu d'emploi sur TOUS les territoires

Démarche animée par Jean-Louis Cazaubon : vice-président en charge de la viticulture et de l'agroalimentaire, Président du groupe de travail composé d'élus volontaires



9 avril 2018

VOLONTE DE LA REGION



L'ALIMENTATION
GRANDE CAUSE
RÉGIONALE 2018



- faire de l'alimentation une « grande cause régionale »
- proposer en novembre prochain **un plan régional de l'alimentation adapté et complet**, à destination de tous les acteurs
- donner la parole aux consommateurs d'Occitanie afin de mieux connaître leurs attentes et les besoins émergents en matière alimentaire



9 avril 2018

OBJECTIFS DE LA CONCERTATION



**L'ALIMENTATION
GRANDE CAUSE
RÉGIONALE 2018**



- mobiliser le sentiment de patriotisme économique autour des productions régionales
- recueillir l'opinion des citoyens de la région pour mieux connaître leurs besoins et leurs usages en matière alimentaire
- identifier des profils moyens de consommateur régional (spécificités régionales, ...)
- concerter les citoyens, les partenaires professionnels et les territoires
- identifier toute initiative qui pourrait inspirer la politique régionale et faire émerger des propositions concrètes.



9 avril 2018

CALENDRIER



**L'ALIMENTATION
GRANDE CAUSE
RÉGIONALE 2018**



Novembre 2017 – Mars 2018

- Auditions réalisées par le Groupe d'Elus

Mars – juin 2018

Lancement d'une grande et large consultation (AP Mars) par une enquête :

- recueillir le plus grand nombre de participations
- constituer un panel de citoyens intéressés par la problématique

=> Répondez dès maintenant sur : laregion.fr/alimentation

Juin – octobre 2018

- **réunions de concertation territoriales** en y conviant notamment les participants à la consultation.

Format possible: visites de terrain le matin/ travail spécifique avec Collectivités porteuses d'un projet politique sur l'alimentation / réunion ouverte au public



9 avril 2018

- **CALENDRIER**



**L'ALIMENTATION
GRANDE CAUSE
RÉGIONALE 2018**



Mai – octobre 2018

- Identification de pistes de politique régionales
- Rédaction du plan régional

Octobre 2018

- Votation citoyenne pour co-définir le plan d'actions régional Alimentation

Fin 2018: adoption du plan par la Région

- ⇒ Souhait de poursuivre l'association étroite des territoires par
 - ⇒ Un travail spécifique mené avec les Départements
 - ⇒ Une saisine de l'Assemblée des Territoires

L'OCCITANIE DANS MON ASSIETTE

PLAN DE VALORISATION DES PRODUITS DE
QUALITE ET DE PROXIMITE

Point d'étape





JJ/MM/AA

L'OCCITANIE DANS MON ASSIETTE



Objectif de valoriser la production agricole et agro-alimentaire régionale dans les lycées d'Occitanie

→40% des achats alimentaires des lycées d'ici 2021, dont la moitié en bio

→Accompagnement des lycées par la Région



JJ/MM/AA

CANDIDATURES 2018 - CHIFFRES CLÉS



51 candidatures

≈4,4 millions de repas élèves en 2016

6 cités scolaires

2 cuisines centrales (Toulouse, Montpellier) en cours d'intégration
→ + 9 lycées en 2018



JJ/MM/AA

DISPOSITIF RÉGIONAL

Engagements de la Région

1. Mise à disposition d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour favoriser le sourcing local et de qualité
2. Plan de formation des agents de restauration
3. Déploiement d'un logiciel de gestion de la restauration
4. Subvention sur les achats (0,16€ par repas)
5. Structuration de l'offre territoriale de produits

Une approche globale de la production à la consommation

- ✓ Anticiper les évolutions de l'agriculture biologique régionale,
- ✓ Permettre à la filière bio conserver sa place de production de qualité dans l'esprit du consommateur tout en continuant d'innover et d'être source de références,
- ✓ Développer la valeur ajoutée générée par les filières régionales permettant d'assurer un revenu rémunérateur aux producteurs bio et pérenniser les conversions,
- ✓ Satisfaire les besoins des entreprises régionales qui souhaitent développer leur activité, et/ou ont besoin de sécuriser et relocaliser leur approvisionnement,
- ✓ Répondre à la demande en produits biologiques des consommateurs et des marchés régionaux, nationaux et internationaux

Plan d'intervention pluriannuel, transversal, mobilisant l'ensemble des compétences régionales

Structuré en 6 axes

Axe 1 :

Animation/
Gouvernance de la filière

Axe 3: Accompagnement
de la production

Axe 5:
Structuration des filières

Axe 2 :

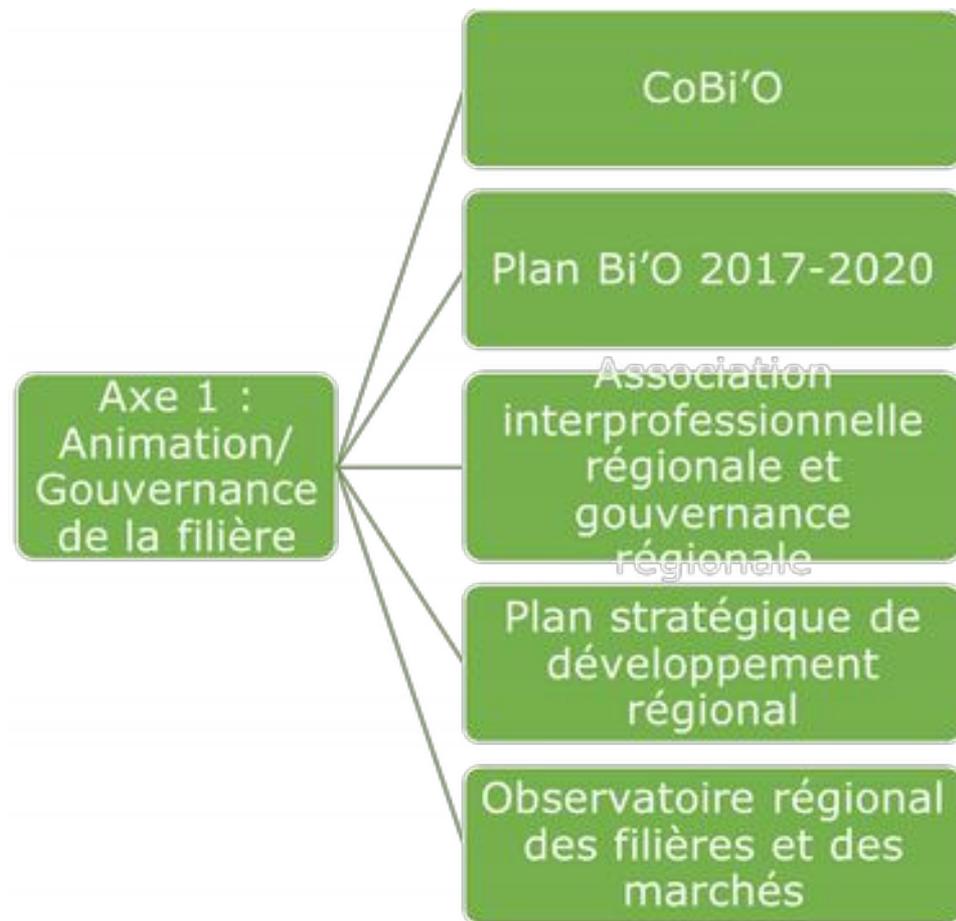
Formation,
Expérimentation, Diffusion

Axe 4: Accompagnement
des entreprises

Axe 6:
Assurer des débouchés

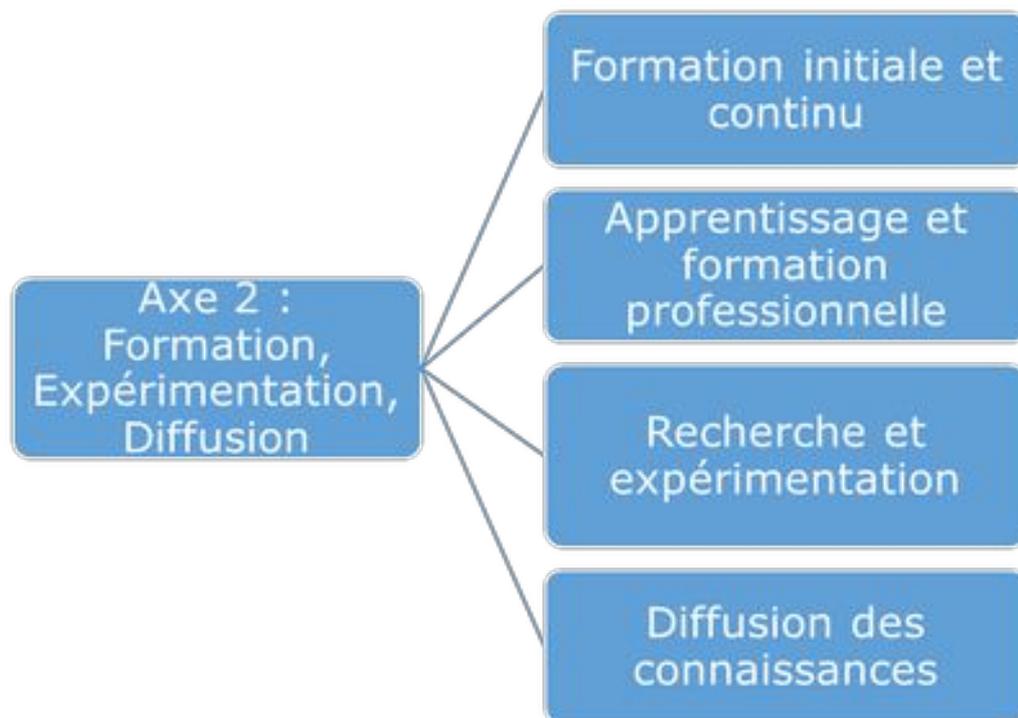
Axe 1 : Animation/Gouvernance de la filière

- ✓ Construire une gouvernance régionale, impliquant l'ensemble des acteurs de la filière pour définir un cap
- ✓ Donner de la visibilité sur l'intervention des financeurs
- ✓ Consolider un observatoire des filières et des marchés performant
- ✓ Piloter les filières et favoriser l'échange et la concertation pour éviter déperdition énergie + moyens
- ✓ Définir des priorités régionales



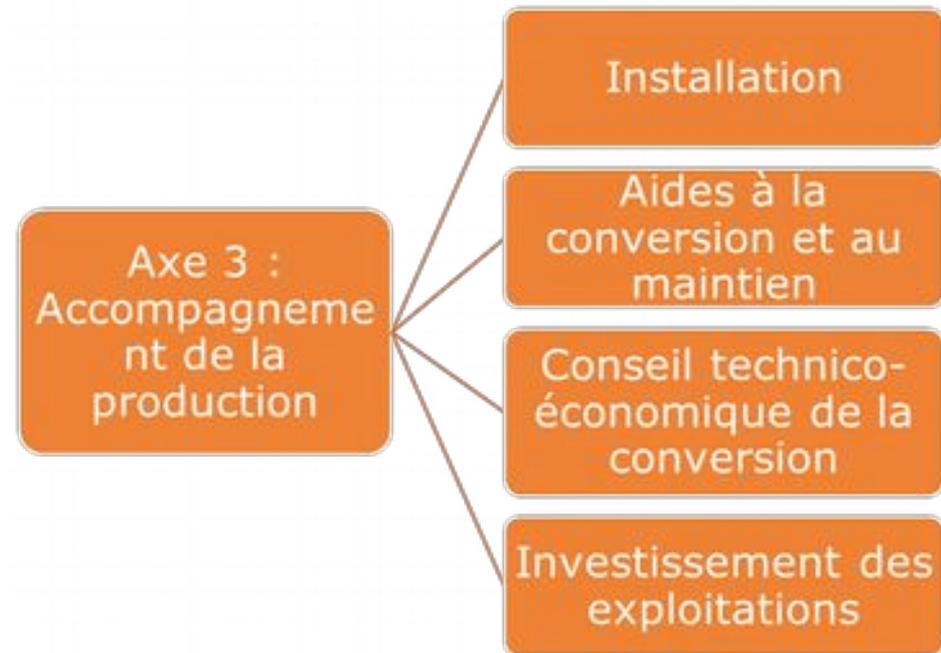
Axe 2 : Formation, Expérimentation, Diffusion

- ✓ Améliorer la formation des producteurs
- ✓ Répondre aux impasses techniques rencontrées en région
- ✓ Assurer une agriculture performante et innovante



Axe 3 : Accompagnement de la production

- ✓ Assurer le renouvellement et la transmission des exploitations bio
- ✓ Accompagner l'évolution de la production bio
- ✓ Assurer la modernisation des exploitations agricoles



Axe 4 : Accompagnement des entreprises

- ✓ Développer un tissu économique performant
- ✓ Permettre le développement d'activité bio dans les entreprises
- ✓ Accompagner l'investissement des entreprises

Axe 4 :
Accompagnement
des entreprises

Dispositifs SRDEII
Pass et contrats agro-
viti

Axe 5 : Structuration des filières

- ✓ Développer des filières de qualité en région permettant de générer de la valeur ajoutée
- ✓ Développer la contractualisation permettant de sécuriser à la fois les producteurs et les metteurs en marché et d'assurer une juste répartition de la valeur
- ✓ Structurer des filières régionales d'approvisionnement afin de répondre au besoin du consommateur et des marchés

Axe 5 : Structuration
des filières

Actions de structuration
des filières

Axe 6 : Assurer des débouchés

- ✓ Favoriser l'introduction de produits bio en restauration collective
- ✓ Défendre l'identité de la bio, développer une bio autonome et transparente vis-à-vis du consommateur
- ✓ Développer les débouchés vers le marché national et international



Dispositifs mobilisables : FEADER

PDR LR	PDR MP	AB
1.2/1.2.1 Actions d'information et diffusion de connaissances et de pratiques		*
3.1/3.1.1 Engagement des agriculteurs à des systèmes de qualité		*
3.2/3.2.1 Promotion des produits de qualité		*
Mesures 4. Investissements des exploitations		*
Elargissement en 2018 sur fonds Région	4.1.2 Investissements Bio	*
	4.1.2/4.1.6 Investissements CUMA	*
4.2.1 Transformations et commercialisation des produits agricoles de la ferme		*
4.2.2 Investissements des entreprises de transformation		*
11 CAB-MAB		
	16.1.1 Mise en place et fonctionnement des GO PEI	
16.2 Accompagnement des projets collectifs innovants		
16.7 Ingénierie territoriale	16.7.2 Ingénierie territoriale	

Appels à projets ouverts en 2018

- Soutien aux actions de développement et structuration des filières en Agriculture Biologique en Occitanie
- Accompagnement des actions d'expérimentation en Agriculture Biologique
- Pass Expertise Bio
- Investissements spécifiques des exploitations engagées dans une démarche de valorisation qualitative reconnue

Autres programmes en cours de construction en 2018

- * Alimentation Grande Cause Régionale
- * Réflexion sur la préfiguration d'un **Fonds Régional sur le foncier agricole**

DRAAF

Guillaume RANDRIAMAMPITA, chef du
service Régional Agriculture et Agroalimentaire

Les aides à l'AB

Bilan animation bio 2017

2 appels à projets 'Animation bio' en 2017 : Gouvernance + Structuration des filières

+ co-financement des projets AB déposés sur la mesure 1.2

	TOTAL Région	TOTAL Etat	TOTAL Agences de l'eau	FEADER
Animation Bio Occitanie	698 106,78€	477 764,80 €	AG 88 807€ RMC 7 900€	202 395,00 €

CAB-MAB 2014-2020

Maquette régionale construite sur la dynamique de conversion de la programmation précédente et du contexte des filières, en concertation avec la profession agricole.

↳ **Dotation initiale de 140 M€** (104 M€ FEADER + 36 M€ DPN)

Vague de conversion inédite en 2015 avec plus de 60 000 nouveaux hectares. Dynamique similaire en 2016.

Mobilisation de ressources supplémentaires

FEADER : Abondement du PDR **pour la période 2014-2020 + 29M€**

Augmentation des dotations des cofinanceurs Etat et Agence de l'eau

Pour 2015 :

État : Abondement + 8,5M€ avec partie en top up exceptionnel portant l'enveloppe de 27 M€ à **35,5 M€**

Agences de l'eau : Abondement + 27,4M€ avec top-up sur la majorité des dossiers portant l'enveloppe **Adour Garonne** de 3 à **21M€** et Rhône-Méditerranée-Corse de 2 à **11,4M€**

Pour 2016 :

État : Enveloppe paramétrée à **10,4 M€**

Agences de l'eau : Enveloppe **Adour Garonne** de **16,5 M€** et Rhône-Méditerranée-Corse de **4 M€**

Les modalités de régulation

Convergence des modalités pour les 2 PDR

		CAB	MAB
2015	Etat	Plafond 30 000€	Plafond 8 000€
	Agences de l'eau ¹	Pas de plafond	
2016 et 2017	Etat	Plafond 15 000€	Plafond 5 000€
	Agences de l'eau ¹	Plafond 20 000€	Plafond 6 000€ ²

1 : selon les modalités des agences de l'eau RMC ou Adour Garonne dans les zones à enjeux eau

2 : pour Adour Garonne, RMC n'intervenant pas sur la MAB

Estimations* des besoins financiers

	2015	2016	2017
Surfaces demandant la CAB	95 855 ha	60 639 ha	Entre 40 000 et 50 000 ha
Surfaces demandant la MAB	64 828 ha	21 250 ha	Environ 12 000 ha
Estimation des besoins financiers	122 M€ (réalisé à 95%)	62M€	Entre 40 et 48M€
% de consommation FEADER Solde FEADER	46,7% 76,9 M€	72,7 % 30,9 M€	entre 89,5 et 93% entre 10 et 14 M€

* **Bilan a mi-parcours realise a partir des estimations ISIS** : en 2015 plus de 95% des dossiers engagés, pour 2016 et 2017 estimations à partir des surfaces déclarées avant instruction (prévue pour ces 2 campagnes courant 2018).

Campagne 2018

- **Poursuite de la dynamique de conversion**, voire hausse sur certaines filières, annoncée par les professionnels

Situation globale de la maquette des PDR sur le bio

Ressources extérieures : à ce stade pas de nouvelle ressource confirmée en FEADER notamment – transfert du 1^{er} pilier possible à la marge

Evolution des modalités de financement : de l'Etat avec un arrêt de financement de la MAB, des Agences de l'eau Adour Garonne et Rhône Méditerranée Corse avec une réduction du périmètre d'intervention

Marge de manœuvre au niveau des 2 PDR d'un maximum de 10 M€ à confirmer dans le cadre de la révision des PDR 2018

Conclusion : avec une clause de révision à partir de 2018 et sans modification des modalités de plafonnement – manque de FEADER dès 2018 de 16,3 M€ et 44,8M€ fin 2020

TÉMOIGNAGES SUR DES PROJETS STRUCTURANTS DE FILIÈRES

Patrick MARCOTTE, animateur comité filière FL
Emmanuel EICHNER, Alterbio

**F&L : perspectives de marché et
projets structurants en région**

Interbio Occitanie



Programme Bio Leg

Patrick Marcotte, directeur du Civam Bio 66
et Emmanuel Eichner, Alterbio



- **Constat partagé par 3 PME du Roussillon d' un déficit d' offre en production légumière:**

- **Alterbio** : station d' expédition Felbio sur Zone St Charles Perpignan
- **Prosain** : transformateur de Felbio à Bages
- **Teraneo**: Coopérative Fel avec activité bio à Saint Hippolyte

- **Freins au développement de la production maraîchère**

- Une information sur les perspectives de développement commercial offertes par les PME de la filière, qui n' atteint pas les jeunes en projet d' installation
- Un déficit en information sur la rentabilité et la viabilité des exploitations maraîchères bio
- L'information insuffisante sur les modalités d'agrèage et les cahiers des charges qualité des PME

- **Freins (suite)**

- La disponibilité en foncier de taille suffisante pour constituer des unités de production opérationnelles pour le secteur expédition et transformation
- L'existence de friches à vocation maraîchère, pour une production immédiatement certifiable dès la première rotation donc une réponse immédiate au besoin du marché

- **Volonté commune de s'engager pour favoriser le développement d'une production maraîchère bio locale avec**

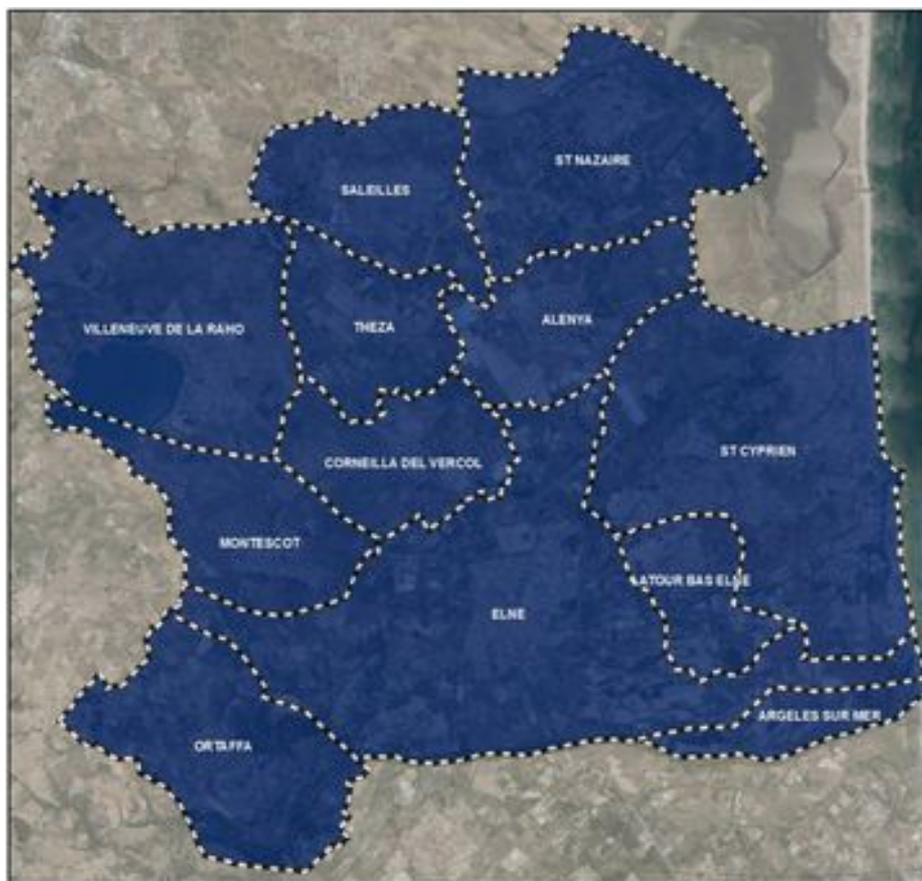
- Le soutien volontariste à une dynamique d'installation orientée vers les marchés en circuit long et la distribution française et européenne
- La recherche en priorité de foncier disponible et certifiable rapidement en AB ainsi que le portage du foncier pour faciliter l'installation de jeunes ou de nouveaux arrivants formés et compétents

- La recherche de candidats pour une installation en Roussillon : communication sur la Région Occitanie et les régions limitrophes
- L'étude de faisabilité technique et économique pour les candidats à l'installation sur des projets d'approvisionnement des Pme
- La programmation, et le suivi technique des cultures contractualisées avec les PME concernées

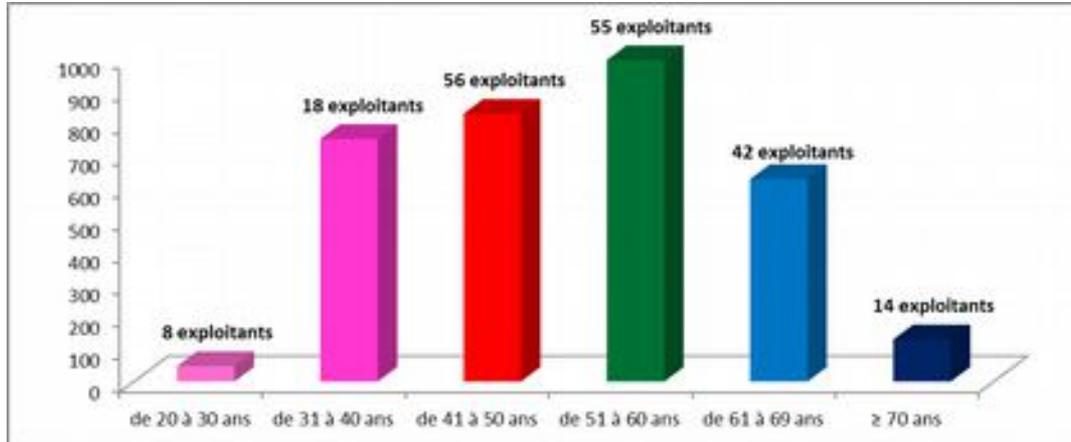
- Atouts:

- Le projet s'inscrit dans un des axes prioritaires du P.A.D programme agricole départemental porté par la Chambre d' Agriculture
- Une étude foncière réalisée avec le financement du CD66 sur un périmètre irrigable en aval du lac de Villeneuve la Raho
- Une des Pme déjà engagée dans une démarche de portage foncier :Teraneo
- Partenariat Civambio 66 – Chambre d' Agriculture- Safer

PERIMETRE D'IRRIGATION AVAL DU LAC DE LA RAHO



Problématique de transmission



REPARTITION DES EXPLOITANTS SELON LEUR AGE

Age	Nombre			
de 20 à 30 ans	8			
de 31 à 40 ans	18			
de 41 à 50 ans	56			
de 51 à 60 ans	55			

- **Initier à moyen terme la production en Roussillon de :**

- **120 ha de production légumière**

 - dont 40 ha de production sous abri**

 - dont 80 -100 ha de production plein champ**

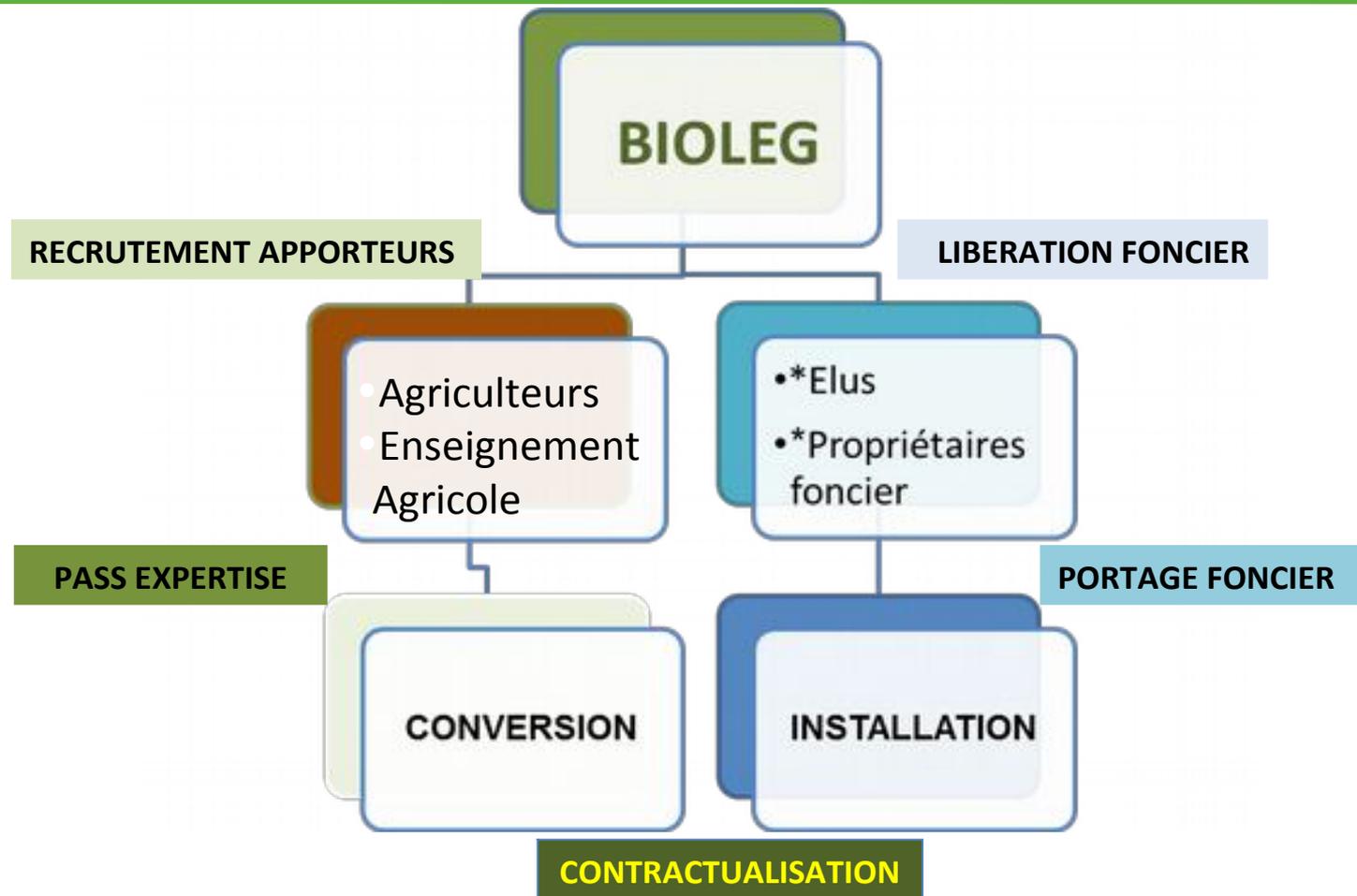
- **2 Axes du Programme BIOLEG ROUSSILLON**

- **Communication sur la dynamique de la filière maraichage bio**

Pour le recrutement de nouveaux apporteurs, soit par l'installation de nouveaux maraichers ou la conversion bio d'exploitations maraichères de proximité orientées vers les marchés d'expédition et de transformation

- **Mobilisation du foncier à vocation maraichère**

Il s'agira d'identifier les possibilités de reprise foncière pour une activité de production maraichère bio en priorité, disposant de l'accès à l'irrigation, même en état de friches ce qui permettrait une mise en culture légumière certifiable dès la première récolte



Actions réalisées en 2017 Communication

- **Public Cible :**

- **Candidats à la conversion et Candidats à l'installation**

- **Flyer « Osez le maraîchage Bio en Roussillon »**
- **2 RDV information sur le pôle Installation Transmission Salon Tech'n Bio**
20 et 21 septembre à Valence
- **Forum Amont-Aval « Osez le maraîchage bio » avec les entreprises**
23 novembre à Théza dans le cadre de la JT Biodiversité en Maraîchage
- **Présentation du projet à la session « Eau et Foncier »**
Session de la Chambre d'Agriculture du 23 novembre
- **Articles d'information dans la presse professionnelle**
Agri des PO :
Alterbio « Nous manquons de production locale » Juillet
« 3 entreprises prêtes à porter du foncier pour des producteurs bio » Décembre

Actions réalisées en 2017 Communication

- **Paysan du Midi**

- « La filière bio cherche des candidats » Novembre

- « Prosain cherche des candidats pour ses conserves » Décembre

- **Articles d'information dans la presse professionnelle (suite)**

- Réussir Fruits et Légumes**

- « Des auxiliaires mobilisables pour les maraîchers » Décembre

- Les Marchés:**

- « Prosain en quête de producteurs bio » Janvier 2018

- France Agricole**

- « Du foncier pour les maraîchers en bio » Février 2018

Information et sensibilisation des élus



Information et sensibilisation des élus



Actions réalisées en 2017 Mobilisation foncière

- **Public Cible : Collectivités territoriales et Propriétaires fonciers**

- **Information et sensibilisation des élus**

2 Mars visite du Préfet et de la Présidente du CD66 chez Alterbio et Teraneo

29 Mars visite du Président et des responsables de la commission économique de la CCVAI chez Prosain

Décembre Courrier des PME adressé aux présidents des 3 CC concernés par le périmètre irrigable à vocation maraîchère au Nord du Tech

- CC Albères Côte Vermeille Illiberis, CC Sud Roussillon, Perpignan Métropole

- **Présentation du projet auprès des communautés de communes Albères Côte Vermeille Illibéris et Sud Roussillon**

Projet pilote de l'aval de la retenue de la Raho du PAD

8 septembre à Argelès et 26 septembre à Saint Cyprien

Actions réalisées en 2017 Mobilisation foncière

- **Public Cible : Responsables des PME**
- **Formation des PME sur le portage foncier**
17 octobre avec intervention Coop de France et Safer

• **Recrutement de producteurs**

- 5-6 projets de conversion maraîchère en cours (2 dans le périmètre ciblé)
- Pas de projets d' installation identifié à ce jour
- *Pass Expertise Bio pour les projets de conversion identifiés*
- *Informations dans l'enseignement agricole Région Occitanie*
- *Communiqués dans la presse professionnelle agricole nationale*

• **Mobilisation foncière**

- 1 îlot 9 ha en cours d' acquisition
- 1 îlot 25 ha disponible pour une location longue durée
- Rencontre avec les élus du périmètre maraîcher ciblé le 13 Mars
- *Activation du dispositif Terres Incultes au 2ième Trimestre*
- *Animation foncière financement Programme Terra Rural au 2ième semestre*

Pierre PRADALIE, animateur comité filière GC

**Grandes cultures : l'économie
circulaire des filières bio**

Exemples d'actions de Structuration des filières Bio de la Coopération d'Occitanie...

Comité Régional Bio Occitanie
Carcassonne – 6 avril 2018



La Valorisation des produits des Grandes Cultures Bio

ou

l'économie circulaire
des filières Bio du Sud-Ouest



Un projet fédérateur et structurant pour les filières Bio régionales

Introduction

- ☞ L'Esprit du projet,
- ☞ Une aventure humaine ...

Conforter et créer certaines Filières :

- ☞ Filière farine « blé améliorant » ;
- ☞ Filières blé biscuitier & sans Gluten ;
- ☞ Filière légume sec ;
- ☞ Filière tournesol ;
- ☞ Filière animale « agneau bio »

☒ Objectifs opérationnels

Objectifs pour

la Filière « blé améliorant » . . .

Mettre en place une filière spécifique Blé Améliorant et créer des liens étroits avec la filière légumes secs...

- ➡ **Modifier les allotements** chez les OS partenaires,
- ➡ **Augmenter** le taux de protéines pour atteindre de façon constante des blés à **12,5%** minimum,
- ➡ **Relocaliser** les approvisionnements,
- ➡ **Supprimer** à terme les importations,
- ➡ Travailler le **concept innovant d'un contrat bisannuel** avec la filière légumes secs,

Objectifs pour la Filière « blé biscuitier » . . .

Création d'une filière de Blé Biscuitier répondant
aux besoins technologiques du Moulin du
Pivert

- ➔ Rechercher et **proposer les variétés** les mieux adaptées aux besoins du transformateur,
- ➔ Proposer à ses producteurs **l'itinéraire culturel le plus adapté** à la variété retenue pour obtenir rendement et qualité optimale,
- ➔ Réaliser une **charte tripartite : OS-Meunier-Biscuitier**
- ➔ Proposer des **tests de production** et d'homogénéisation en silo,
- ➔ Mettre en place une **nouvelle unité de fabrication** industrielle,

Objectifs pour la Filière « Sans Gluten » . . .

Créer de toute pièce une nouvelle **filière Sans Gluten**
avec nos partenaires régionaux...

- ➔ Prendre toutes les dispositions possibles pour **éviter des pollutions** avec les céréales riches en gluten au niveau des OS ;
- ➔ Créer une **unité spécialisée d'écrasement sans gluten** ;
- ➔ Tester la fabrication & Développer des **gammes spécifiques** chez le Moulin du Pivert...

Objectifs pour

la Filière « Légumes Secs »

Développer une large gamme de légumes secs qui contribuera en grande partie au bon développement de la filière des blés améliorants...

- Créer une **large gamme de légumes secs** (10 productions) ;
- **Assurer un suivi technique** spécialisé pour « garantir » des productions de qualité (avec un géo référencement des parcelles) ;
- Investir dans un **outil de conditionnement performant** : sacs de 0.25 à 0.5 kg avec codes barres 2D (Flash code ou QR code) pour la traçabilité ;
- Valoriser les productions de nos territoires en créant une **nouvelles dynamique** à destination de la **GMS** ;
- Créer un **contrat spécifique bisannuel** avec une production de **légumes secs** en année 1 et de **blé améliorant** en année 2 pour bénéficier notamment des reliquats azotés des légumineuses de la première année.

Objectifs pour la Filière « Tournesol Oléique » . . .

Créer un partenariat pour essayer de désodoriser de l'huile de tournesol bio puis de produire du tourteau plus pauvre en matière grasse et à haute teneur protéique . .

- ➔ Développer l'approvisionnement en quantité et surtout en qualité ;
- ➔ Réaliser un **Screening variété** tournesol oléique ;
- ➔ **Triturer** les graines de tournesol provenant des 3 OS ;
- ➔ **Faire des essais de désodorisation** d'huile oléique pour répondre au marché industriel ;
- ➔ Fabriquer des tourteaux de tournesol **contenant 8 % de matière grasse et 36 % de protéines** ;
- ➔ Mesurer l'impact de la pollinisation entomophile sur les composantes de rendement du tournesol ;

Objectifs pour

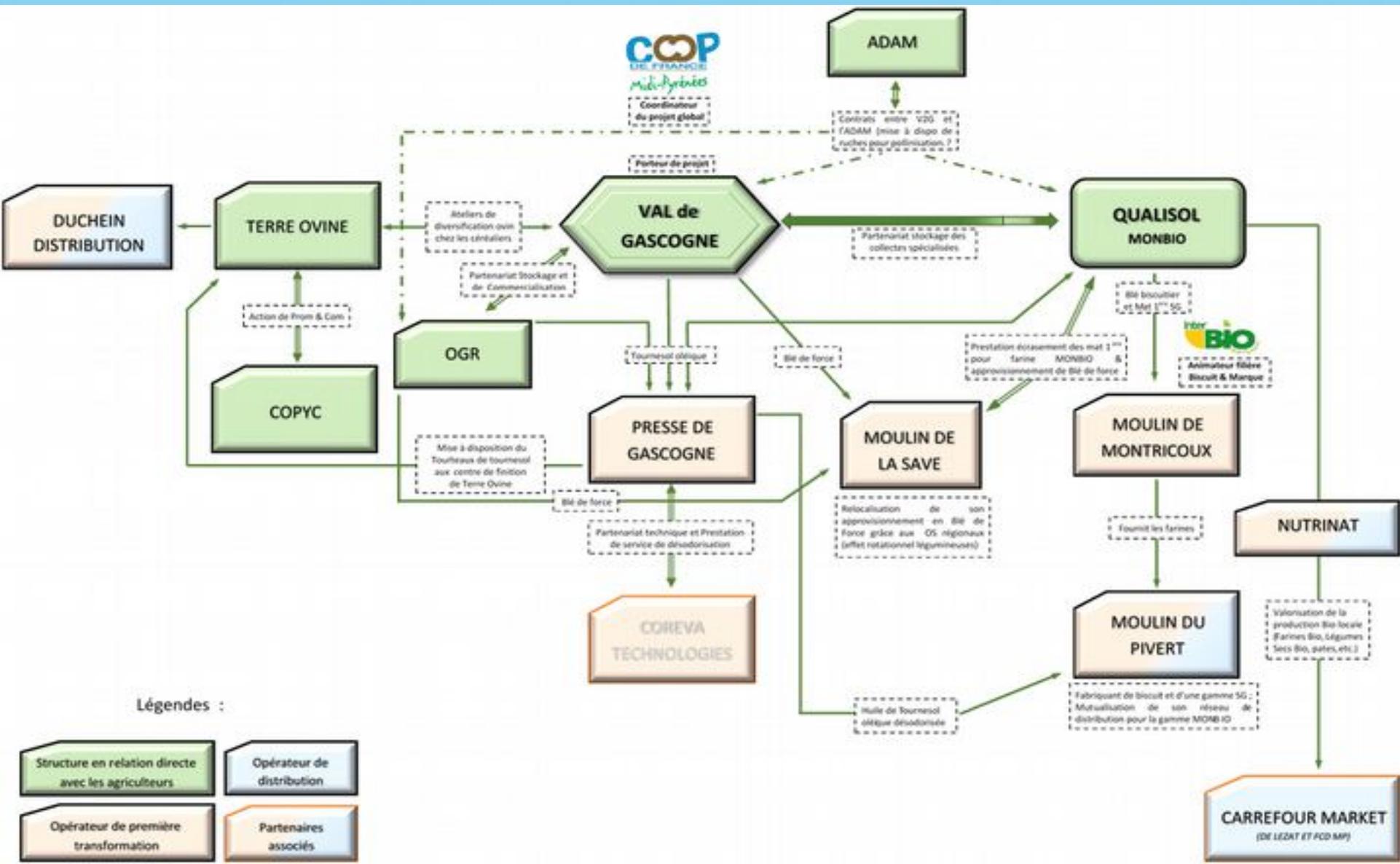
la Filière « Agneaux finis bio » . . .

Arriver à fournir des agneaux bio **bien engraisés et durant toute l'année** pour répondre à la demande des consommateurs

- ➔ Organiser les périodes de production et la **cohérence avec le potentiel fourrager** des exploitations agricoles ;
- ➔ Réaliser un **planning prévisionnel** annuel de production ;
- ➔ Mettre en place un **centre de finition** d'agneaux maigres bio provenant d'éleveurs qui ne peuvent le faire ;
- ➔ Effectuer un suivi des exploitations qui s'engagent dans ce programme et analyser leurs résultats technico-économiques afin d'évaluer la rentabilité de la planification ;

Les partenaires des filières du projet

« Economie circulaire des filières Bio du Sud-Ouest »



Présentation du projet fédérateur pour les filières structurantes...



Un projet fédérateur et structurant pour les filières Bio régionales...

Quelques indicateurs de résultats. . . .



Contrats Blés spécialisés . . .

En 3 ans :

👉 **+ 144 %** en nbre de producteurs

👉 **+ 296 %** en nbre Ha

Cultures	Campagne 2016 - 2017			Campagne 2015 - 2016			Campagne 2014 - 2015		
	Nombre Contrats	Hectares	Tonnage	Nombre Contrats	Hectares	Tonnage	Nombre Contrats	Hectares	Tonnage
Blés de Force	62	1 042	322	42	51	343	27	272	260
Blés Biscuitiers	33	342	200	16	96	261	12	70	161
Total	95	1 354	512	58	580	584	39	342	421

La récolte blé 2016 a été catastrophique avec des qualités technologiques pour les blés biscuitiers très inférieures au cahier des charges

Contrats Tournesol Oléique . . .

En 3 ans :

👉 **+ 98 %** en nbre de producteurs

👉 **+ 58 %** en nbre Ha

Campagne 2016 - 2017			Campagne 2015 - 2016			Campagne 2014 - 2015		
Nombre Contrats	Hectares	Tonnage	Nombre Contrats	Hectares	Tonnage	Nombre Contrats	Hectares	Tonnage
184	1 936	1 692	117	1 195	1 974	93	1 225	2 021

Contrats Légumes Secs. . .

En 3 ans :

☞ **+ 347 %** en nbre de producteurs

☞ **+ 208 %** en nbre Ha

Cultures	Campagne 2016 - 2017			Campagne 2015 - 2016			Campagne 2014 - 2015		
	Nombre Contrats	Hectares	Tonnage	Nombre Contrats	Hectares	Tonnage	Nombre Contrats	Hectares	Tonnage
Pois chiches	125	1256	729	57	637	297	29	212	56
Lentilles	94	426	216	47	214	127	34	156	118
Haricots	86	305	46	51	120	27	36	77	19
TOTAL	305	1987	991	155	971	451	99	445	193

Doublement annuel des surfaces depuis la récolte 2014

Création d'une nouvelle station de triage opérationnelle début 2018

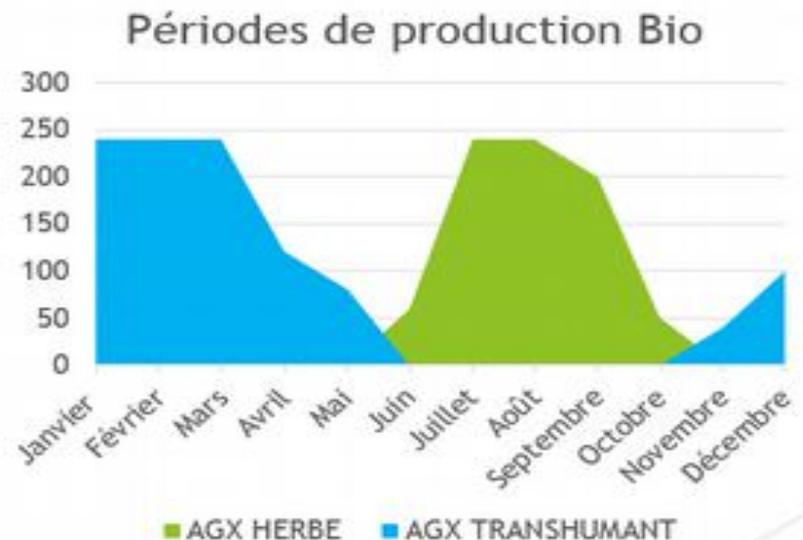
UTILISER la Complémentarité des bassins de production & de l'atelier d'engraissement

L'atelier d'engraissement BIO.

Pour les éleveurs ne souhaitant pas engraisser

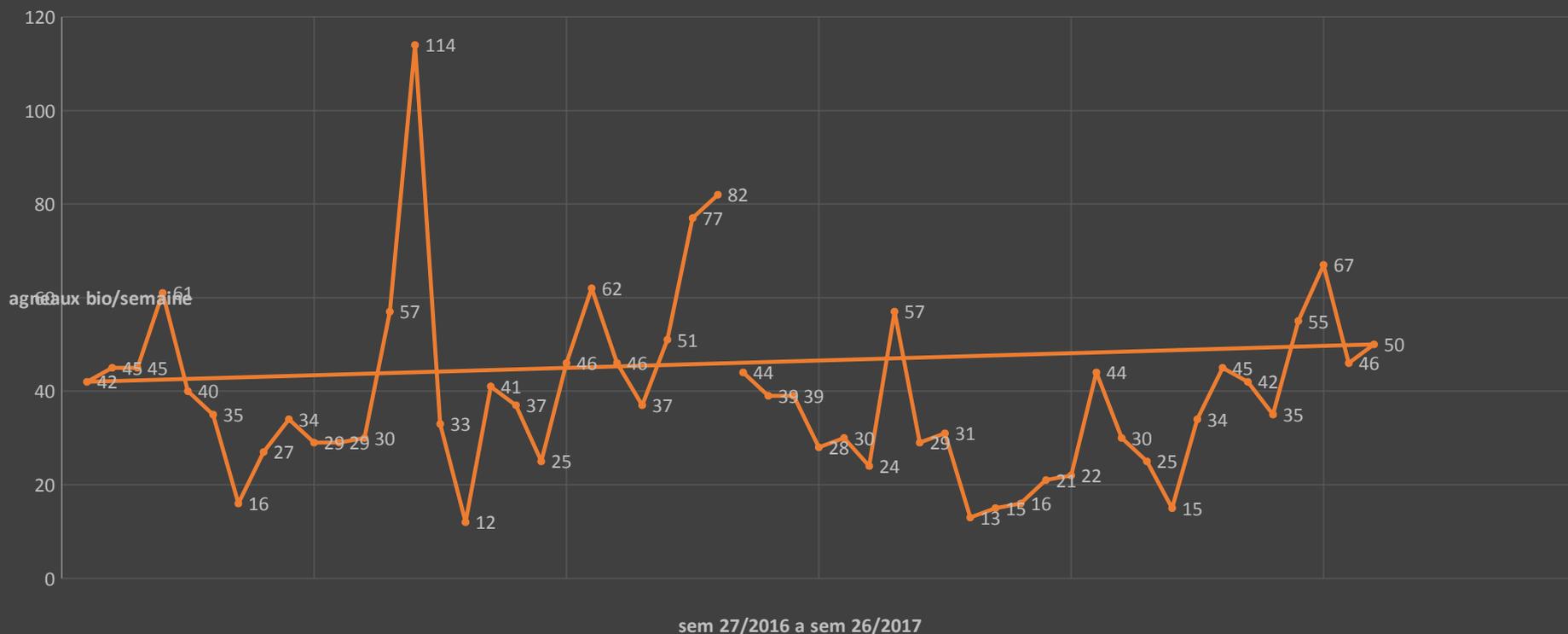
- ▶ Atelier d'engraissement BIO chez un éleveur agréé.
- ▶ 350 Agneaux engraisés en 2015 sous certification Bio.
- ▶ Capacité de 650 agneaux/an.
- ▶ Prix moyen de l'agneau maigre Bio collecté à 20 kg: 64€
- ▶ En recherche d'un nouvel engraisseur.

Intérêt des centres d'engraissement BIO



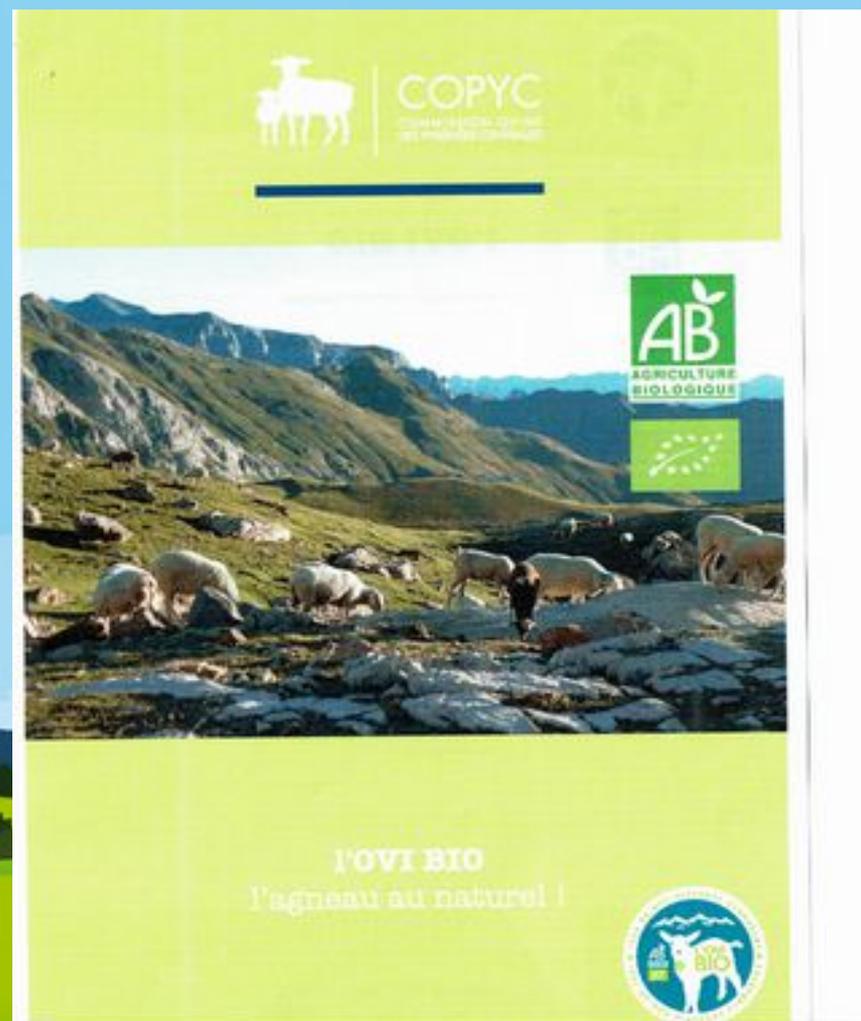
**Nombre d'animaux bio
commercialisés en 2016 :**
45 agneaux /semaine soit 2300 par an
& 40 producteurs accompagnés techniquement

1/7/2016 au 30/6/2017 volume agneaux bio hebdomadaire



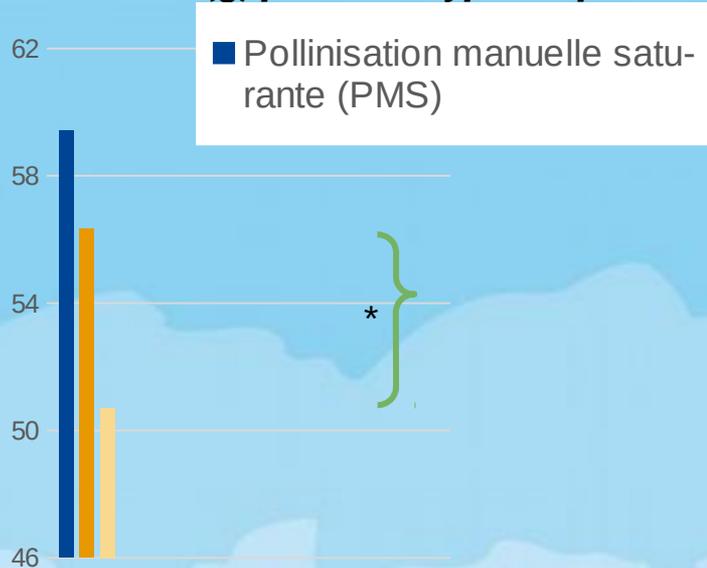
Stratégie de développement Bio choisie par TERRE OVINE POUR 2018/2021 :

✘ Proposer un agneau
Bio TERROIR sous
marque OVI BIO porté par
le partenaire COPYC &
créer la 1ère filière ovine
Bio Equitable...



Impact de la pollinisation entomophile sur les rendements de Tournesol bio

PMG (g) pour trois types de pollinisation



Les études de rendement en multi-parcelles menées en 2015 et 2016 ont permis de montrer **un gain significatif de 11% du poids de milles grains (PMG) grâce à la faune pollinisatrice**, ce qui correspond à un rendement quasi optimal (comparable au rendement PMS).

Attrait pour les cultures bio ?

Des suivis de fréquentation sur parcelles biologiques et conventionnelles suggèrent une préférence significative des pollinisateurs pour le bio (**1,5 à 2 fois plus d'abeilles domestiques et 3 à 4 fois plus de pollinisateurs sauvages**). De manière générale, les abeilles domestiques ont représenté ~95 % des pollinisateurs

Rapprochement des filières agricoles et apicoles



=> Edition de 1 000 plaquettes de sensibilisation intitulée « L'apiculteur, un partenaire pour nos cultures »

=> Organisation de journées de rencontre, d'information et d'ouverture de ruches pour les céréaliers et pour les techniciens-conseillers agricoles



Réalisation d'un film de sensibilisation sur les problématiques apicoles à destination du monde agricole

Merci de votre attention. . .



VIDEO : l'économie circulaire des filières bio